



Charte Belgian Pride 2016

Ma participation à cette édition de la Pride.be – une initiative nationale et pacifique – implique que je soutiens (moi – mon organisation – mon parti)* les points suivants :

Pour ce qui concerne la communauté LGBTQI**, le signataire s’engage à :

- lutter activement pour l’égalité des droits et l’égalité des traitements envers les lesbigay, transgenres et intersexuels en Belgique et partout dans le monde.
- lutter activement contre toute forme de discrimination sur base du sexe, des orientations sexuelles, de l’identité de genres ou de l’expression de genres.
- lutter activement contre l’homophobie, la lesbophobie, la biphobie la transphobie et la sérophobie.

De manière générale, le signataire se réfère à la Déclaration Universelle des Droits de l’homme et rejette très clairement toute forme de discrimination sur base des motifs de discrimination décrits dans la loi belge sur la discrimination, à savoir :

- La nationalité, la race, la couleur de peau, l’origine, la provenance ethnique ou nationale, l’âge, le genre, le handicap, la religion ou les convictions, l’état civil, la naissance, les moyens, l’appartenance politique, l’état de santé actuel ou à venir, les propriétés physiques ou génétiques, l’origine sociale, l’identité de genres, l’expression de genres, le sexe, la langue ou les convictions syndicales.

Nom Association / Parti / Institution	Nom Signataire	Date
Cachet	Signature	

* biffer la mention inutile

** LGBTQI : lesbiennes, Gays, Bisexuels, Transgenres, Queers et Intersexes